



## UNE CROISSANCE MARQUÉE DE LA MOUCHE DU BLEUET IMPOSE DES ACTIONS IMMÉDIATES DE LA PART DES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE DU BLEUET

- **Attendu que** la croissance de la mouche du bleuet dépasse les prédictions, due à une période plus chaude que normale cet été;
- **Attendu que** la mouche du bleuet est un risque de plus en plus imminent au crédo provincial de la production de bleuets sans pesticide;
- **Attendu qu'une** croissance excessive de la mouche du bleuet risque de générer des pertes financières importantes pour tous les producteurs;
- **Attendu que** les acheteurs aussi inquiets de la situation ont indiqué leur intention de s'impliquer et d'agir;
- **Attendu que** la coopération de tous les producteurs est essentielle pour éviter une perte de contrôle des populations de mouche du bleuet;

Le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ) **demande aux producteurs**, avec l'aide d'un agronome reconnue par le réseau Agriconseils :

- D'effectuer un dépistage préventif avant la récolte 2024;
- De s'informer sur les bonnes pratiques en matière de biosécurité et de s'y conformer;
- D'informer leurs acheteurs de leur situation.

De plus, le SPBQ **demande aux acheteurs** :

- De fournir aux producteurs un document d'information sur les bonnes pratiques en matière en biosécurité;
- De tenir les registres nécessaires favorisant une gestion accrue du contrôle de la dispersion de la mouche du bleuet pour les années à venir;
- De partager avec les instances responsables du suivi des populations de mouches, les observations relatives à l'échantillonnage des récoltes à l'interne.

Le SPBQ juge que la situation actuelle mérite l'attention de tous les producteurs et acheteurs, et cela, bien que la saison soit déjà très avancée. Ce que nous pouvons faire de bien aujourd'hui aura toujours un impact sur notre futur. Nous comptons sur la coopération de tous. Bonne récolte!